



COMMUNIQUE DE PRESSE – Mardi 1^{er} juin 2021

15 juin : Journée mondiale de lutte contre les maltraitances des personnes âgées. Covid-19, maltraitances et le monde d'après.

La journée du 15 Juin est l'occasion de faire le point sur les maltraitances faites aux personnes âgées : Qu'a-t-on appris depuis l'an passé ? Fait-on mieux ? Les maltraitances ont-elles reculé ?

La Fédération a observé que **les alertes pour maltraitances depuis le début de l'épidémie ont diversement affecté la population âgée**, avec une nette augmentation pour celle qui vit à domicile, et au contraire un repli de ces alertes, à chaque confinement, suivi d'un rebond, pour celle qui réside en établissement.

Que le confinement entre personnes présentes au domicile ait majoré le risque de maltraitances, pour l'essentiel intrafamiliales, quoi de plus logique !

Par contre, que des résidents fragiles et inquiets, un peu plus restreints dans leur vie sociale déjà réduite, un peu plus privés de leurs libertés essentielles, parfois un peu plus éloignés des aides ou des soins dont ils dépendent, aient été **moins souvent l'objet d'alertes pour maltraitances pendant ce même confinement**, qui l'aurait dit ?

Il est probable que dans ce dernier cas, ce soit plus **la décision d'alerter, et les moyens de le faire, plus que la réalité des situations de maltraitances dans les établissements**, qui aient marqué le pas dans cette période : le rebond observé au 1^{er} trimestre 2021 semble étayer cette hypothèse.

Il est aussi possible que les faits constatés aient plus été mis sur le compte des conséquences de l'épidémie, que sur celles de l'organisation, des pratiques, du management et des directives mises en œuvre au sein des établissements. Bref, à l'heure où les maltraitances institutionnelles viennent de faire irruption dans la nouvelle définition proposée par la commission de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance, il nous reste sans doute à **mieux les identifier, à mieux les comprendre, et surtout à mieux les résoudre**. Voilà un bel enjeu pour le monde d'après !

Webinaire

La Fédération 3977 organise le 15 juin de 17h à 19h une réunion-débat à distance sur ce thème, autour de 3 tables rondes : les constats, les professionnels entre injonctions contradictoires, et les valeurs en cause ; le débat sera centré sur les pistes de solutions.

☞ **L'inscription, jusqu'au 14 juin, est gratuite, mais elle est nécessaire – 3977.fr**

La Fédération 3977 contre les maltraitances, dispositif associatif investi par le Ministère des Solidarités et de la Santé (DCGCS) d'une mission de lutte contre les maltraitances des personnes adultes en situation de vulnérabilité, associe une plateforme téléphonique nationale, et un réseau d'une cinquantaine de centres déployés sur le territoire national.

Ce dispositif reçoit des appels de la part de victimes, de leurs proches ou de professionnels témoins de faits de maltraitances. Il écoute, conseille et accompagne les appelants vers les professionnels, services et institutions susceptibles de mettre un terme à ces situations.

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter : contact@3977contrelamaltraitance.org / 06 49 95 61 42